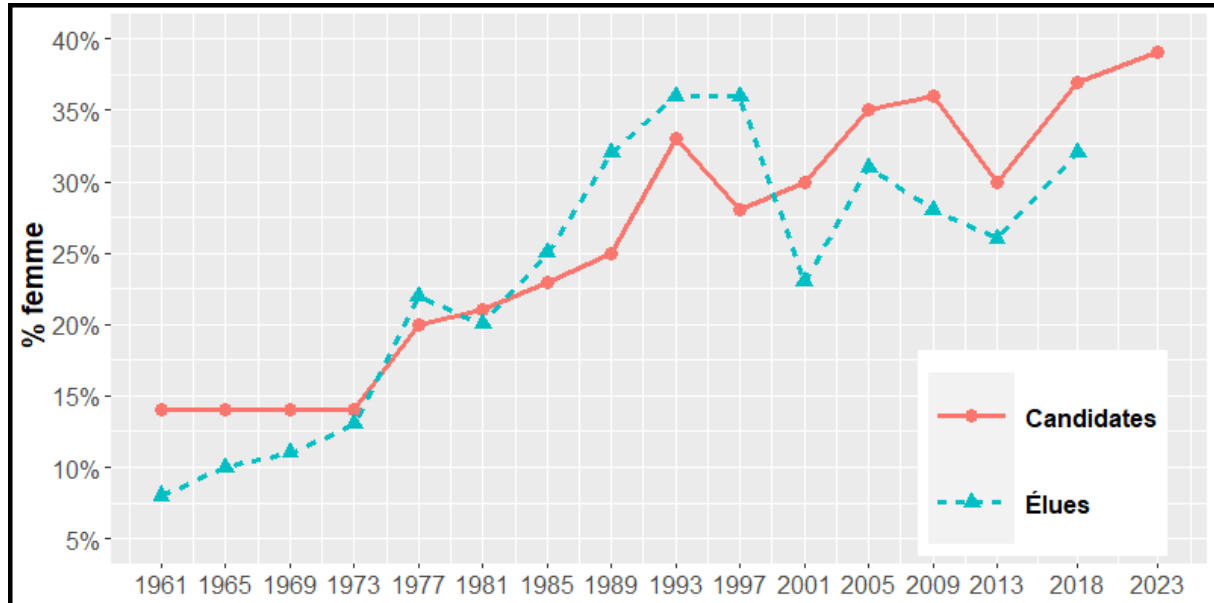


Candidates et élues au Grand Conseil du canton de Genève

Bien que les femmes aient le droit de vote et d'éligibilité dans le canton de Genève depuis 1960, la parité n'est toujours pas atteinte au Grand Conseil.

Figure 1: Part de candidates et d'élues au Grand Conseil entre 1961 et 2023



Élues

En 1961, uniquement **8%** des élus et élues du Grand Conseil étaient des femmes. La proportion de femmes ne cessera d'augmenter avant d'atteindre un pic en 1993 avec 36% de députées. Depuis, la part des femmes au Grand Conseil oscille **entre 23 et 32%**.

Candidates

Contrairement à la proportion d'élues, la part de candidates poursuit une augmentation régulière. En 1961, les femmes représentaient 14% des candidatures au Grand Conseil, elles étaient 28% en 1997 et sont **39%** à cette dernière élection de **2023**.

Les causes

Les raisons de la sous-représentation des femmes au Grand Conseil sont multiples et interviennent avant, pendant et après la période électorale. Une vision traditionnelle de la vie publique réservée au genre masculin, les difficultés de conciliation des vies privée, professionnelle et politique ou encore la faiblesse des politiques de recrutement expliquent en partie le déficit de candidatures féminines au Grand Conseil. De la même manière, le phénomène de plafond de verre, et le manque de soutien des partis politiques aux candidates péjorent leurs chances d'être élues¹.

¹ Sur la figure 1, lorsque la courbe bleue est en dessous de la courbe rouge, cela indique que les candidates ont moins de chance d'être élue que les candidats. En dehors de la période allant de 1985 à 1997, les femmes candidates ont moins de chance d'être élues que les hommes candidats. Cette tendance s'est notamment maintenue lors des 5 dernières élections.

Des disparités existent aussi entre les formations politiques, tant sur la proportion de candidates (figure 2) que sur la part d'élues (figure 3) ou encore sur la probabilité des candidates à être élues (figure 4).

Figure 2: Part de candidates au Grand Conseil par formation politique entre 1961 et 2018

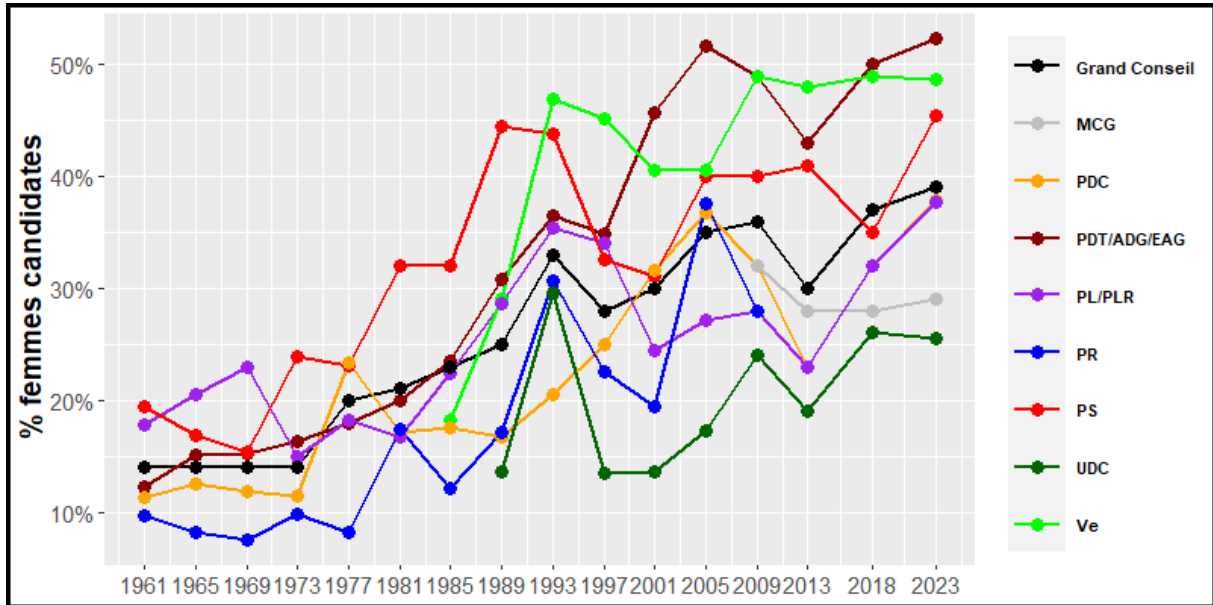


Figure 3: Part d'élues au Grand Conseil par formation politique entre 1961 et 2018

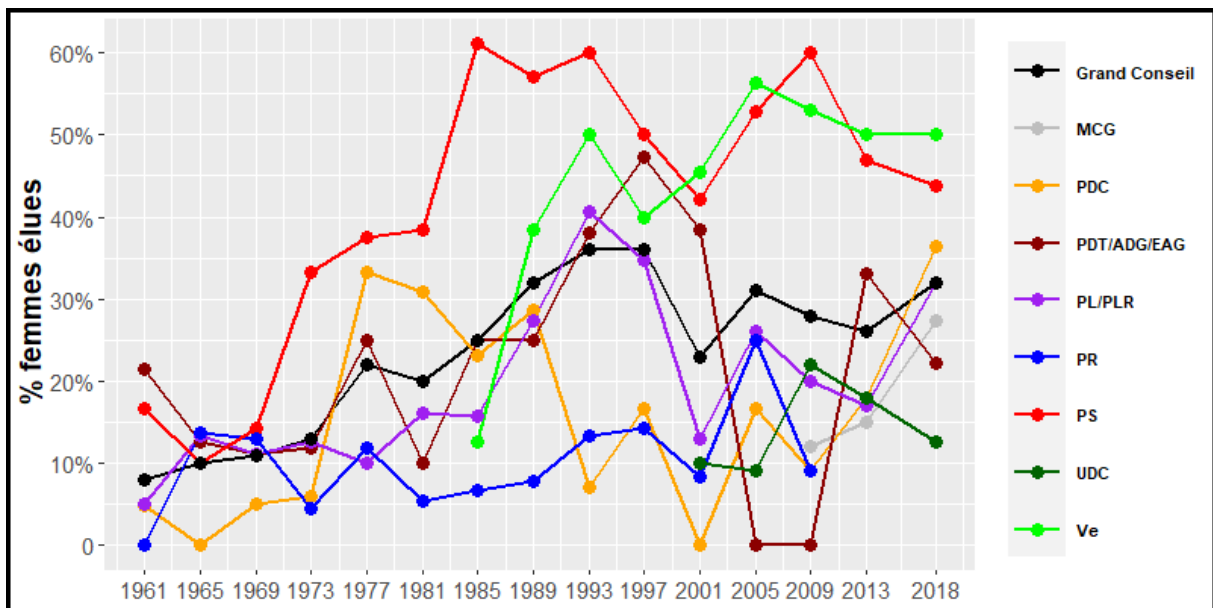
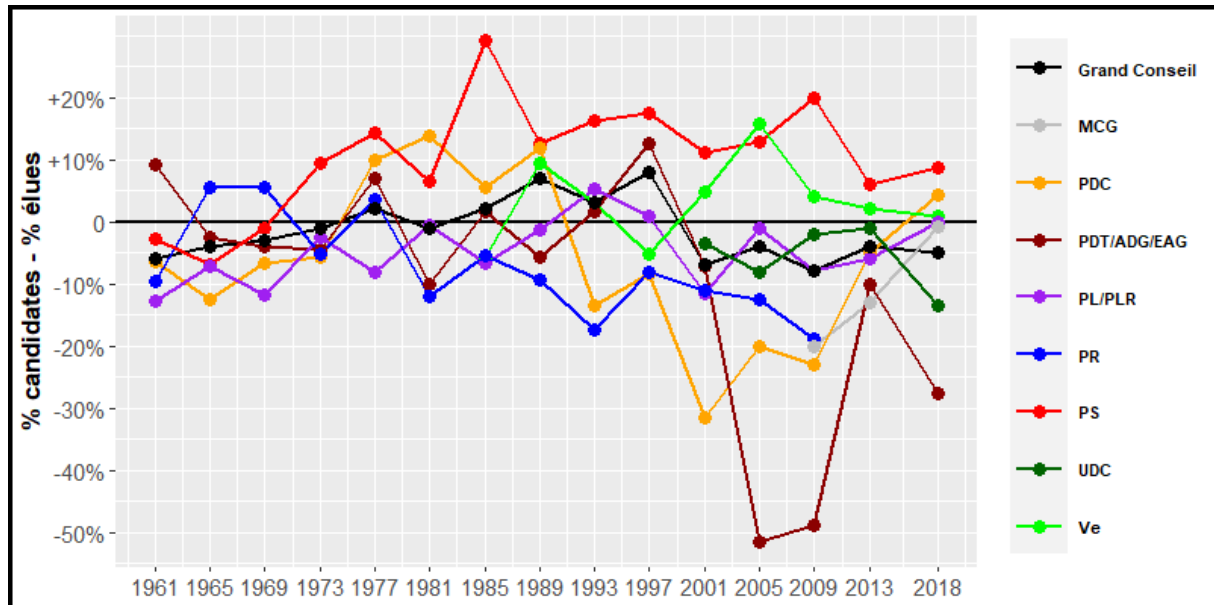


Figure 4: Différence entre la part de candidates et la part d'élus au Grand Conseil par formation politique entre 1961 et 2018.



Lorsque la courbe est en dessous de 0, cela indique que les candidates ont moins de chance d'être élues que les candidats. Par exemple un parti présentant une liste électorale paritaire avec 50 candidates et 50 candidats qui fait élire 8 hommes et 2 femmes au Grand Conseil aura un score de -30% (50% de candidates - 20% d'élus).